



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-57067>

Département(s) de publication : **14**

Annonce n° **25-57067**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-25255

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 05/03/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CALVADOS (CD 14)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22140118500014

Ville : Caen

Code postal : 14000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 14

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Formation en vue de l'obtention des permis poids lourds C, CE et BE pour le personnel du CD14

Code CPV principal - Descripteur principal : 22454000

Type de marché : Services

Critères d'attribution : - Prix : 60% - Valeur technique (contenu de la formation) : 5% - Valeur technique (méthodes pédagogiques) : 30% - Valeur technique (CV des intervenants) : 5%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Attribution du lot 1 : Permis C (1 plateau/1 circulation/1 échec) Titulaire du lot : CAMPUS FORMATION

Date d'attribution : 14 mai 2025 Montant du marché ou niveau des offres : 35 500 euro(s) HT

Attribution du lot 2 : Permis CE Titulaire du lot : CAMPUS FORMATION Date d'attribution : 14 mai

2025 Montant du marché ou niveau des offres : 38 000 euro(s) HT Attribution du lot 3 : Permis BE

Titulaire du lot : CAMPUS FORMATION Date d'attribution : 14 mai 2025 Montant du marché ou niveau

des offres : 16166.60 euro(s) HT Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les

voies et délais des recours dont dispose le candidat sont : - Référé précontractuel prévu aux articles L.

551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé

avant la signature du contrat - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2025